

Editorial

Une nouvelle gouvernance intérimaire a commencé pour Hôpital neuchâtelois : les membres de la direction générale se sont réparti les tâches du « chef ». Vous apporter le message éditorial d'« H.com » fait partie du lot et nous nous y consacrerons à tour de rôle.

Mais de quel « chef » parlons-nous ? Parce qu'en fait, aujourd'hui, il y en a deux : les pessimistes vont se lamenter sur celui qui nous a quitté ; les optimistes vont se préparer à accueillir le futur directeur général, qui n'est pas encore choisi !

Vous avez peut-être compris qu'en optimiste, j'attache une importance toute particulière à l'avenir, sans pour autant renier le passé. Cette nouvelle gouvernance doit viser à ce qu'Hôpital neuchâtelois poursuive sa mission dans une relative continuité, avec pour objectif final de permettre au futur directeur général de reprendre la direction d'une institution saine, tournée vers un futur dont les défis sont nombreux.

La direction s'y emploie, mais cela ne sera pas suffisant sans votre appui. Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous pour que, sur tous les sites et dans tous les services, l'ensemble des missions soient menées avec la conscience et l'efficacité nécessaires.

Les difficultés ne manquent pas, les incertitudes sont nombreuses et les changements à venir seront probablement conséquents, mais la marche de l'Hôpital ne doit pas en souffrir. Si le patient reste notre préoccupation première nous franchirons l'étape avec succès.

Avant de vous laisser à la lecture de ce H.com, j'aimerais remercier, au nom de la direction générale, notre nouveau Conseil d'administration et en particulier à sa présidente qui nous accordent leur confiance.

Merci tout particulièrement à Madame Muriel Desaulles, secrétaire générale, qui a accepté l'imposante tâche de coordonner et de rassembler la direction générale pour garantir la cohérence de notre fonctionnement.

Bon vent à toutes et à tous.

Blaise Della Santa, directeur RH

Comptes 2009

léger bénéfice conforme aux prévisions

Alors que, dans une année, nous perdrons définitivement notre statut de « start up » du monde sanitaire, le 4^e exercice comptable de l'Hôpital neuchâtelois boucle sur un bénéfice.

Cet exercice comptable s'est principalement caractérisé par une très bonne maîtrise du budget, due essentiellement à l'engagement de tous les responsables budgétaires, dans le respect des procédures mises en place depuis deux ans.

Globalement, les charges nettes totales se situent à 3.75 millions de francs au-dessus du budget, mais les recettes d'exploitation compensent largement cet écart, puisqu'elles accusent un dépassement de 7.5 millions de francs grâce à la comptabilisation d'un transitoire extraordinaire. Le compte d'exploitation présente donc un résultat positif de l'ordre de 3.75 millions de francs.

Nous avons profité du résultat d'exploitation favorable pour constituer un certain nombre de provisions qui répondent aux exigences de notre organe de contrôle (notamment une provision relative aux heures et aux vacances dues en fin d'exercice), ainsi que d'autres provisions en lien avec des décisions de gestion (notamment une provision qui nous permettra, à terme, d'améliorer nos conditions d'assurances responsabilité civile en augmentant le niveau d'auto-assurance).

En finalité, le compte de Profits et pertes boucle sur un bénéfice de 427'000 francs en chiffres ronds, conforme aux objectifs budgétaires. Vous trouverez un commentaire détaillé des comptes 2009 dans le rapport de gestion 2009, à paraître au début de l'été.

Olivier Linder, directeur des finances

Direction transitoire

La date du départ de Monsieur Pascal Rubin, directeur général, a été fixée, d'entente avec lui, au 31 mai 2010. Il reste à disposition pour des questions jusqu'à fin octobre.

En concertation avec la direction générale, le conseil d'administration a décidé des mesures organisationnelles suivantes, applicables depuis le départ de Monsieur Rubin et jusqu'à l'entrée en fonction de la personne qui lui succédera (le poste a été mis au concours avec un délai de retour des dossiers fixé au 16 juillet 2010) :

- l'HNE est dirigé collégalement par les membres de la direction générale, qui se sont réparti les tâches et délégations du directeur général
- la coordination est assurée par Mme Muriel Desaulles, secrétaire générale
- la collaboration entre le conseil d'administration, en particulier avec la présidente, et l'équipe de direction est étroite

Le Conseil d'administration est persuadé que cette organisation transitoire, qui repose sur des directeurs de départements dont il reconnaît les compétences, permet d'assurer la continuité des affaires courantes et la gestion des projets en cours avec toute la sérénité nécessaire.



ComPHoNe : point de situation

Dans le cadre de son projet « visibilité », qui doit permettre à l'ensemble de nos collègues de mieux nous connaître, nous, membres de la ComPHoNe, souhaitons vous présenter plus régulièrement nos travaux. N'ayant pas encore trouvé les forces nécessaires pour rédiger et diffuser notre propre journal, nous nous sommes approchés de la direction générale. Un accord a été trouvé et des publications de la commission du personnel seront hébergées temporairement dans H.Com. Nous remercions la direction d'avoir bien voulu accéder à notre demande. Vous lisez aujourd'hui notre première « édition ».

Composée initialement de vingt neuf membres, la commission du personnel a rapidement décidé de s'organiser en groupes de travail afin de répartir à la fois les différents champs d'activité de la commission du personnel (cf. : règlement disponible sur Intranet HNE) et la charge de travail entre tous ses membres. La liste de vos représentants est disponible sur Intranet, à gauche, dans le menu commissions et comités. Celles et ceux qui auraient difficilement accès à Intranet peuvent aussi nous contacter par téléphone ou par courriel. Merci de consulter les vitrines de la ComPHoNe que vous trouvez sur chaque site.

Au début de cette année, les sept groupes de travail d'origine ont été reformés comme suit :

- **Groupe horaire** : s'occupe du suivi des modifications d'horaire, s'assure de l'application de la CCT 21 dans ce domaine. Il a été consulté pour l'établissement de la directive sur l'horaire variable. Il travaille aussi sur les horaires de l'unité des accueils et l'accès aux cartes de timbrage et décomptes mensuels pour tous.
- **Groupe assurances sociales, santé et sécurité** : fonctionne avec la commission de santé et sécurité au travail de l'HNE. Il suit les différents transferts ou changements d'assurances (caisse de pension, perte de gain, maladie, accident,...). Il s'est beaucoup investi dans le transfert des employés depuis les anciennes caisses vers Prévoyance.ne.
- **Groupe climat et conditions de travail, réorganisation** : se charge des dossiers transmis par la DG concernant les différentes réorganisations des services ou/et des locaux. Il s'occupe des questions liées à l'aménagement des lieux de travail, de pauses, etc. Il a été sollicité au sujet de la localisation et des horaires d'ouverture des vestiaires ; à propos des changements de site ou/et de fonction pour de nombreuses personnes. Il a aussi étudié la directive sur les tenues professionnelles. Il a obtenu que les pochettes en plastique de protection pour les blouses de travail soient remplacées **gratuitement**.
- **Groupe communication** : met en place les moyens de communication de la ComPHoNe et travaille actuellement sur le projet « visibilité » de la commission. Il a réalisé un document de présentation qui sera prochainement distribué à tous les nouveaux collaborateurs. Il gère nos pages Intranet et affiche les informations dans les vitrines.
- **Groupe loisirs et divertissements** : met en place des activités sportivo-culturelles. Il s'investit dans l'organisation de la future Fondation du personnel de l'Hôpital neuchâtelois qui verra le jour avant la fin de l'été. Par ailleurs, vous avez certainement participé aux nombreuses activités sportives proposées par ce groupe très actif. Actuellement, il organise diverses activités culturelles qui vous permettront de découvrir toutes les régions de notre magnifique canton (visites guidées de la Maison blanche et de la Villa Turque le 3 juillet).

N'hésitez donc pas à nous contacter, à nous questionner, à nous transmettre vos suggestions; nous sommes vos représentants.

Pour la ComPHoNe : le bureau

Départ du Dr Roland Pasche

Engagé en 1984 en qualité de médecin-chef adjoint dans les Hôpitaux de la Ville de Neuchâtel, alors que l'activité ORL de l'adulte était localisée à l'Hôpital des Cadolles et celle de l'enfant à celui de Pourtalès, le Dr Roland Pasche était au bénéfice d'une excellente formation lausannoise, acquise dans le service du Prof M. Savary.

Particulièrement compétent en chirurgie rhinosinusale, en endoscopie des voies aérodigestives supérieures et en chirurgie oncologique cervico-faciale, le Dr Roland Pasche s'est avéré un collègue efficace et de bon commerce, cachant sous une discrète nonchalance et une apparente désinvolture un esprit critique, une rigueur et une honnêteté jamais mises en défaut.

Après plus de 25 ans d'astreinte à un service de garde pesant, après avoir quitté les Cadolles, puis la cigarette, le Dr Roland Pasche renonce à la poursuite de son activité hospitalière à la fin de ce mois de juin.

Nous le remercions de tout ce qu'il a apporté par sa présence, sa compétence et sa disponibilité dans nos Hôpitaux et lui souhaitons de belles satisfactions dans ses activités professionnelles et non professionnelles futures.

En lien indirect avec son départ, des changements organisationnels dans le service d'ORL vont intervenir sur lesquels une information *ad hoc* sera effectuée prochainement.

Pour la direction médicale
Dr Pierre Arni

Pas de bulletin **H.com** en juillet

rendez-vous à la rentrée d'août

Fiesta nouvelle formule

La fête du personnel aura lieu cette année le vendredi 29 octobre, selon une formule modifiée, que vous découvrirez bientôt.

L'invitation et le formulaire d'inscription vous seront adressés avec vos salaires du mois d'août.

Tenez-vous prêts !